



Baie-Comeau

PROCÉDURE OUVERTE¹ 2026-20 SERVICES PROFESSIONNELS EN ÉVALUATION FONCIÈRE

Toute soumission doit, pour être valablement considérée, être préparée sur la formule fournie par la Ville et être déposée au, 30, avenue Dollard-Des Ormeaux, Baie-Comeau, avant **9 h 30 le lundi 22 juin 2026.**

Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes publiquement à **10 h le lundi 22 juin 2026** au, 30, avenue Dollard-Des Ormeaux, Baie-Comeau.

Les documents officiels de soumission seront disponibles sur le site du S.E.A.O. (www.seao.gouv.qc.ca) à compter du 12 mai 2026 et c'est à cet endroit que les soumissionnaires doivent se les procurer obligatoirement. Les documents d'appels d'offres et les modifications à ces documents ne peuvent être obtenus que sur le système électronique d'appel d'offres.

Toute information relative à la soumission pourra être obtenue auprès de madame Dominick Moreau par courriel (soumissions@ville.baie-comeau.qc.ca).

La Ville de Baie-Comeau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

Baie-Comeau, le 30 avril 2026

ANNICK MORIN, Cheffe approvisionnement et gestion contractuelle

¹En vertu de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* (LCOM) au Québec, une **procédure ouverte** est un processus d'adjudication obligatoire pour les contrats atteignant un seuil financier réglementé. Elle permet à tout fournisseur intéressé de soumissionner, garantissant la transparence, la libre concurrence et l'égalité de traitement entre les soumissionnaires. *Auparavant appelé appel d'offres public.*